



FAQ intranet pour les parents

Vous trouverez dans ce document des réponses aux questions les plus fréquemment posées. Vous pouvez aussi consulter les tutos vidéo pour l'utilisation de l'intranet à cette adresse :

https://www.youtube.com/playlist?list=PLx8uWCgZLr12h-F_d_bzWaDRMagLO8Me1

Connexion	2
Je n'ai pas reçu le mail pour l'inscription de mes enfants.....	2
J'ai perdu mes identifiants, comment faire pour me connecter ?	2
J'ai reçu le mail pour compléter l'inscription de mes enfants, mais le lien ne fonctionne pas	2
Quand j'essaie de me connecter, je tombe sur un message "vous ne devriez pas être là"	3
Inscriptions	3
Je pense être connecté, mais je ne sais pas où aller !	3
Je ne vois qu'un seul enfant dans mon compte parent alors que j'en ai deux	3
J'ai changé de courriel (ou de numéro de téléphone) que faire ?	3
Je dois compléter l'inscription de mon enfant, mais je suis noté "non inscrit"	4
Que faut-il faire pour "compléter l'inscription de mon enfant" ?	4
Que faut-il faire pour télécharger les pages vaccinations du carnet de santé ?	4
Où exactement dans l'intranet ?	5
Les vaccins de mon enfant sont sur plusieurs pages comment faire ?	5
J'ai un peu tardé à finaliser l'inscription de mon enfant, est-ce qu'il y aura encore de la place ?	5
Finances	5
Je ne sais pas à quelle tranche de cotisation j'appartiens.....	5
Comment télécharger mon reçu fiscal ?	5
Je ne vois pas le reçu fiscal de mes enfants ?	6

Connexion

Je n'ai pas reçu le mail pour l'inscription de mes enfants

Classiquement, avez-vous regardé dans les SPAMS ? Avez-vous regardé dans toutes vos boîtes mails ? Quelques fois les coordonnées que nous avons ne sont pas à jour.

Si malgré une fouille en règle, vous ne retrouvez pas le mail, rapprochez-vous de votre groupe local et fournissez leur l'adresse mail à laquelle vous souhaitez recevoir les courriels. Ils peuvent vous renvoyer un courriel contenant votre identifiant et vous permettant de créer un nouveau mot de passe.

Si vous étiez déjà inscrit l'année passée, vous pouvez éventuellement vous rendre directement sur le site avec vos identifiants et mot de passe. Si vos enfants ont été pré-inscrits, vous pourrez compléter l'inscription.

L'adresse de l'intranet est : <https://intranet.edln.org>

J'ai perdu mes identifiants, comment faire pour me connecter ?

Si vous ne connaissez plus votre identifiant (qui peut être soit votre mail, soit une combinaison du type prénom.nom), vous devez contacter votre groupe local qui vous indiquera votre identifiant.

Si vous n'avez oublié que votre mot de passe, cliquez sur « Vous avez oublié votre mot de passe ? » sur la page d'accueil de connexion.

Dans les deux cas vous recevrez un mail qui vous indiquera votre identifiant et vous permettra de réinitialiser votre mot de passe.

J'ai reçu le mail pour compléter l'inscription de mes enfants, mais le lien ne fonctionne pas

Les liens pour remplir les inscriptions ont une durée limitée à 7 jours. Au-delà, lorsque vous cliquez dessus vous recevez un message d'erreur "lien expiré"

Si vous connaissez votre identifiant (en général votre adresse mail) et votre mot de passe, vous pouvez vous connecter directement à l'intranet. (<https://intranet.edln.org>). Vous pourrez alors aller sur la fiche de votre enfant pour la compléter.

Si c'est la première année, vous ne connaissez pas encore votre identifiant et n'avez pas encore choisi votre mot de passe, prenez contact avec votre groupe local et un secrétaire pourra vous renvoyer un mail vous indiquant votre identifiant et vous proposant de vous connecter en choisissant votre mot de passe.

Quand j'essaie de me connecter, je tombe sur un message "vous ne devriez pas être là"

Cela peut arriver lorsqu'on se connecte avec deux comptes différents sur un même ordinateur. Commencez par cliquer sur <https://intranet.edln.org/logout> puis recommencez l'opération de connexion. Cette fois vous devriez "être là" 😊

Si vous n'êtes toujours pas là où vous devriez être, vous pouvez contacter intranet@edln.org .

Inscriptions

Je pense être connecté, mais je ne sais pas où aller !

Lorsque je me connecte à l'intranet, j'arrive sur une page avec des photos qui défilent, mais je ne sais pas où aller.



Il suffit de cliquer sur le bouddha blanc en haut à droite, puis sur votre identifiant. Vous serez dirigé vers votre page utilisateur à partir de laquelle vous avez accès à toutes vos informations et celles de vos enfants.

Je ne vois qu'un seul enfant dans mon compte parent alors que j'en ai deux

Si vous avez deux enfants inscrits aux activités des EDLN mais qu'à l'onglet "enfant" de votre compte utilisateur vous n'en voyez qu'un seul, il y a un problème. Celui-ci est peut-être dû à un doublon de compte parent avec une adresse mail différente, ou bien au fait que les enfants sont rattachés chacun à un parent différent. Peu importe, merci d'envoyer un mail décrivant aussi précisément que possible la situation à intranet@edln.org afin que nous fassions le nécessaire pour que l'intranet corresponde à la réalité de votre famille.

J'ai changé de courriel (ou de numéro de téléphone) que faire ?

Vous pouvez vous même mettre à jour vos coordonnées dans l'intranet. Pour cela rendez-vous dans votre compte utilisateur parent, à l'onglet "coordonnées". Dans le module "courriel" vous pouvez cliquer sur le bouton "éditer" et entrer votre nouveau courriel. Idem pour le téléphone ou pour l'adresse postale.

N'oubliez pas d'avertir également votre groupe local de tout changement, il est possible qu'ils aient extrait des fichiers de l'intranet en début d'année et il est important d'avoir les coordonnées des parents à jour.

Attention : le courriel initial sert à définir votre identifiant dans l'intranet. Même si vous changez d'adresse mail, votre identifiant restera le même. Ce qui peut être déroutant.

Vous avez alors intérêt à également changer votre identifiant. Pour cela, rendez-vous à l'onglet "utilisateur" et cliquez tout à droite sur le bouton "changer l'identifiant".

Je dois compléter l'inscription de mon enfant, mais je suis noté "non inscrit"

Sauf s'ils ont eux-mêmes des responsabilités au sein de l'association, les parents sont par définition "non-inscrits". (petit encadré rouge en bas du module "personne")

Un parent a un compte utilisateur dans l'intranet en tant que responsable légal de son enfant.

Pour compléter l'inscription de votre enfant il faut vous rendre sur sa fiche. Dans l'onglet "enfant", vous verrez chacun de vos enfants. En cliquant sur le nom vous accéderez à sa fiche.

Que faut-il faire pour "compléter l'inscription de mon enfant" ?

L'intranet permet non seulement d'inscrire votre enfant à l'association, mais également de renseigner les éléments sanitaires et administratifs que les EDLN sont obligés d'avoir dans le cadre de la réglementation des accueils de mineurs.

Vous serez donc invité au fil de l'inscription à nous fournir les renseignements suivants, sans lesquels l'inscription ne sera pas complète :

- les coordonnées principales de l'enfant
- les autorisations
- le paiement de la cotisation à l'association
- les renseignements sanitaires généraux (poids - tailles - allergies - personnes à prévenir ...)
- cocher la case certifiant que les informations sont exactes
- le téléchargement des pages vaccination du carnet de santé

Lorsque tout cela est complet, le bouton orange "complétez la fiche sanitaire" n'apparaît plus. Si vous avez payé la cotisation en ligne le bouton "cotisation à payer" n'apparaît plus non plus.

Il ne vous reste plus qu'à payer la participation aux activités à votre groupe local. Chaque groupe local fonctionne comme il le souhaite. Seul votre groupe local peut vous renseigner sur le montant de la participation et comment la payer.

Que faut-il faire pour télécharger les pages vaccinations du carnet de santé ?

Les EDLN en tant qu'association accueillant des mineurs, ont l'obligation légale de s'assurer qu'ils respectent bien la loi en matière de vaccination. Pour cela nous devons pouvoir nous en assurer. Nous vous demandons donc de télécharger dans l'intranet la ou les pages vaccinations du carnet de santé de votre enfant, ou un document signé de votre médecin attestant une contre-indication.

Où exactement dans l'intranet ?

- Connectez-vous à votre page utilisateur (parent)
- rendez-vous sur la fiche de votre enfant cliquant sur le nom de votre enfant dans l'onglet "enfant"
- Cliquez sur l'onglet "info complémentaires"
- Sous le module "santé" il y a un module "Fiche Sanitaire"
- Cliquez sur "éditez" (bouton orange à droite)
- Une fenêtre s'ouvre. Remplissez toutes les informations demandées puis au bas de cette fenêtre vous trouverez un bouton "parcourir" qui va vous permettre de télécharger un document.
- N'oubliez pas de cliquer sur "envoyer"

Les vaccins de mon enfant sont sur plusieurs pages comment faire ?

Il n'est pas possible de télécharger plusieurs documents via l'intranet.

Le dernier document téléchargé écrase le précédent.

Le document téléchargé peut, par contre, contenir plusieurs pages.

Si les vaccins de votre enfant sont sur plusieurs pages il faut réussir à mettre toutes ces pages sur un seul document.

Exemple avec le site ilovepdf (gratuit en ligne) vous pouvez fusionner des pdf et des jpg - avec le logiciel ou l'application canva (gratuit) vous pouvez fusionner deux fichiers jpg

J'ai un peu tardé à finaliser l'inscription de mon enfant, est-ce qu'il y aura encore de la place ?

L'intranet EDLN est purement administratif. Si dans le groupe local dans lequel vous souhaitez inscrire vos enfants les places sont rares, voire s'il y a une liste d'attente, l'inscription administrative sur l'intranet ne changera rien. C'est directement avec le groupe local qu'il faut aborder la question des places.

Finances

Je ne sais pas à quelle tranche de cotisation j'appartiens

L'adhésion à l'association des EDLN, également appelée "cotisation" sur l'intranet, dépend de vos revenus.

Le barème utilisé est celui du quotient familial FISCAL (et non pas celui de la CAF). Pour savoir quelle cotisation choisir, divisez le revenu imposable global de la famille par le nombre de parts du foyer.

Comment télécharger mon reçu fiscal ?

Vous avez reçu un e-mail au moment du paiement avec votre reçu fiscal. Mais si vous ne l'avez plus :

Connectez-vous sur l'intranet (<https://intranet.edln.org>) avec vos identifiants. Vous arrivez sur votre fiche personnelle. Cliquez sur l'onglet « Cotisations » : vous voyez tous les paiements de cotisation que vous avez réalisés, pour vous ou vos enfants.

Cliquez sur les 3 petits points en bout de ligne et sélectionnez « Imprimer le reçu fiscal ». Il apparaît alors à l'écran et vous pouvez le sauvegarder avec votre navigateur internet.

Si l'option « Imprimer le reçu fiscal » n'apparaît pas, c'est que ce n'est pas vous qui avez payé la cotisation de votre enfant. Demandez à la personne ayant payé la cotisation de se connecter avec ses identifiants à l'intranet pour récupérer le reçu fiscal.

Je ne vois pas le reçu fiscal de mes enfants ?

Si un enfant a deux responsables légaux, chacun d'entre eux a un compte avec un identifiant et un mot de passe. L'enfant est alors rattaché aux 2 responsables légaux. Les 2 comptes ont accès aux informations de l'enfant, indistinctement. Toutefois, seul le parent qui a effectivement payé a accès au reçu fiscal.